

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-21-0780 du 30/06/2021

Arrêté du 22 juin 2021

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte affectation d'une administratrice des Finances publiques.

Date d'application : 01/06/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UNE ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES



*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

ARRÊTÉ

portant affectation d'une administratrice des Finances publiques

**LE MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE,
EN CHARGE DES COMPTES PUBLICS,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2021 portant mise en position de détachement dans le corps des administrateurs des Finances publiques de M^{me} Anne MLYNARSKI ;

Vu la demande de l'intéressée ;

ARRÊTE

Article premier

M^{me} Anne MLYNARSKI, détachée dans le grade d'administratrice des finances publiques à compter du 1^{er} juin 2021 pour une durée de deux ans, est classée au 2^e échelon de ce grade et maintenue affectée dans le département d'Ille-et-Vilaine.

Article 2

Le présent arrêté prendra effet à compter de la date d'installation de l'intéressée.

Article 3

Le directeur général des finances publiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel des finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 22 JUIN 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE DES FINANCES PUBLIQUES,
ADJOINTE À LA CHEF DU BUREAU RH-1B,

MARIE-ÉLISABETH GOULLIN

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756